

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA ⁽¹⁾. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

MULTIMONDE 2021
 Code ISIN : FR0012829414
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Crédit Mutuel Alliance Fédérale
FIA soumis au droit français
NON GARANTI EN CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le FIA(1), Fonds d'investissement à vocation générale classé «fonds à formule» présente un risque de perte en capital. Si la somme des performances retenues des indices est négative le porteur subira cette baisse en quasi-totalité.

Le panier d'actions est initialement composé des 6 grands indices mondiaux suivants : Euro Stoxx 50 pour la zone euro, S&P 500 pour les Etats-Unis, Nikkei 225 pour le Japon, Hang Seng pour la Chine, FTSE 100 pour le Royaume-Uni, S&P ASX 200 pour l'Australie. Ces indices sont pris dividendes non réinvestis.

La Valeur Liquidative Initiale est définie comme étant la valeur liquidative du 1^{er} octobre 2015.

La Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale impactée de la performance de la formule telle que définie ci-après :

Le Niveau Initial de chaque indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 1^{er} octobre 2015.

- Chaque année, on compare la performance des indices restant dans le panier et on ne garde que la performance de l'indice ayant le mieux performé par rapport à son Niveau Initial.

- On enregistre la performance de l'indice gardé pour sa valeur réelle, dans une limite de -15% à la baisse et +15% à la hausse.

- L'indice ayant réalisé cette meilleure performance est ensuite retiré du panier et il ne sera plus utilisé aux dates d'observations postérieures.

A l'échéance du fonds, le porteur reçoit la somme des 6 performances enregistrées.

La Valeur Liquidative Finale et le remboursement des porteurs de parts sont fixés au 18 novembre 2021.

Les indices sont observés en cours de clôture aux dates d'observations annuelles suivantes : 07/10/2016, 13/10/2017, 19/10/2018, 25/10/2019, 30/10/2020, 05/11/2021.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lesquels il échange la performance des actifs investis en actions du CAC 40 contre la performance de la formule.

Le portefeuille est investi en valeurs appartenant à l'indice CAC 40. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

L'indice Euro Stoxx 50 pour la zone euro regroupe 50 sociétés selon leur capitalisation boursière au sein de la zone euro.

Le S&P 500 est un indice boursier regroupant 500 grandes sociétés américaines cotées sur les bourses américaines représentant les principaux secteurs de l'économie.

Le Nikkei 225 est le principal indice boursier de la bourse de Tokyo et est composé des 225 plus grandes sociétés listées à la bourse de Tokyo.

Le Hang Seng China Enterprises est un indice de la bourse de Hong Kong regroupant les actions chinoises de type « H » incluses dans le Hang Seng Mainland Composite Index.

L'indice FTSE 100 est un indice boursier des cent plus grandes capitalisations boursières britanniques cotées à la bourse de Londres.

Le S&P/ASX 200 regroupe les 200 plus grosses capitalisations boursières d'Australie.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale

Durée de placement recommandée : 6 ans, 1 mois et 17 jours, jusqu'au 18 novembre 2021.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à la durée de placement recommandée.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription sont reçus jusqu'au 26 septembre 2015 avant 18h et exécutés sur la valeur liquidative du 1 octobre 2015. Au-delà de la valeur liquidative du 1 octobre 2015, le fonds sera fermé à la souscription.

Les ordres de rachat sont centralisés le mercredi à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jeudi.

La valeur liquidative est calculée chaque jeudi à l'exception des jours fériés ou de fermeture de Bourse de Paris.

Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
<ul style="list-style-type: none"> - A chaque date de constatation annuelle on enregistre seulement la performance de l'indice ayant le mieux performé parmi les indices du panier pour la première année et ceux restant dans le panier pour les autres années. - Dans le cas où l'indice ayant le mieux performé lors d'une observation annuelle enregistre une baisse supérieure à 15%, cette dernière sera forfaitairement ramenée à -15%, la perte en capital sera dans ce cas minimisée. - Les meilleures performances choisies parmi celles des indices restant dans le panier sont figées quoi qu'il arrive par la suite. - Le fait de choisir uniquement les performances des meilleurs indices permet de donner le temps aux indices ayant des moins bonnes performances dans les premières années d'éventuellement rebondir et de s'exposer aux cycles économiques des grandes zones économiques mondiales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le capital n'est pas garanti et si la somme des performances retenues est négative, le porteur peut subir une perte allant jusqu'à 90% de son capital, soit un TRA de -31.30% (hors commissions de souscriptions). - La performance positive de chaque indice est plafonnée à 15% ce qui a pour résultat de limiter la performance maximale pour le porteur à 90%, soit un TRA maximum de 11.03%. En cas de forte hausse des indices le porteur ne profitera pas de l'intégralité de cette dernière. - Le porteur ne profite pas d'une performance éventuelle qui interviendrait après la sélection de l'indice qui a le mieux performé ; ses performances ne seront pas retenues pour les constatations ultérieures, quand bien même il serait à nouveau l'indice le plus performant parmi les six indices de départ. - Seul le porteur qui conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance finale bénéficie de la formule. - Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant les indices.

Les caractéristiques de la formule du fonds sont acquises seulement pour les porteurs qui conservent leurs parts jusqu'à l'échéance de la garantie, le 18 novembre 2021. Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant l'échéance du fonds, le montant de son épargne est soumis au risque de marché ; son montant peut donc être très différent (inférieur ou supérieur) du montant investi.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé.

Il n'est pas pertinent en cas de rachat en cours de vie.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce fonds est classé en catégorie 4, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarii à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'Indice. Ce niveau est représentatif du risque maximal supporté par le porteur de parts.

La catégorie 4 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

GARANTIE OU PROTECTION : Le capital n'est pas garanti.

SCENARII DE PERFORMANCE

Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarii ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Contexte d'investissement : Le porteur investit 100euros nets dans le fonds, le 1^{er} octobre 2015. La commission de souscription est de 1.5% du montant investi, soit 1,50 euros. - L'investissement initial s'élève donc à 101,50 euros (100 euros + 1,50 euros de commission). Le rendement annualisé d'un placement sans risque calculé au 2/06/2015 pour une échéance le 18/11/2021 ressort à 0,48% (taux sans risque estimé). Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l' OAT zéro coupon Octobre 2021 FR0010809848 et l'OAT zéro coupon Novembre 2021 FR0011962471.

Scénario Défavorable

	Euro Stoxx 50	S&P 500	NIKKEI 225	HANG SENG	FTSE 100	S&P ASX 200	Performance enregistrée	de -15% à +15%
01/10/2015	100	100	100	100	100	100		
07/10/2016	88	96	93	80	102	87	2,00%	2,00%
13/10/2017	79	78	88	95		92	-5,00%	-5,00%
19/10/2018	65	87	68			71	-13,00%	-13,00%
25/10/2019	73		78			79	-21,00%	-15,00%
30/10/2020	88		76				-12,00%	-12,00%
05/11/2021			90				-10,00%	-10,00%

- Performance finale du fonds	-53,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	47,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	-11,58%

En année 1, le meilleur indice (FTSE 100) enregistre une performance positive et est sorti du panier. En années 2 et 3 les meilleures performances des indices restant dans le panier sont toutes négatives. En année 4 le ASX 200 a la meilleure performance avec une baisse de 21%, elle est donc ramenée à -15%. En années 5 et 6 les performances des deux indices restant dans le panier sont négatives également. A l'échéance de la formule la somme des performances retenues des indices est de -53%. C'est une perte en capital qui est entièrement subie par le porteur de parts. Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 47 euros, soit un TRA de -11.58%

Scénario Médian

	Euro Stoxx 50	S&P 500	NIKKEI 225	HANG SENG	FTSE 100	S&P ASX 200	Performance enregistrée	de -15% à +15%
01/10/2015	100	100	100	100	100	100		
07/10/2016	88	96	93	87	91	110	10,00%	10,00%
13/10/2017	75	93	76	69	64		-7,00%	-7,00%
19/10/2018	68		98	89	78		-2,00%	-2,00%
25/10/2019	73			105	89		5,00%	5,00%
30/10/2020	91				107		7,00%	7,00%
05/11/2021	102						2,00%	2,00%

- Performance finale du fonds	15,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	115,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	2,31%

La première année la performance enregistrée pour le meilleur indice (ASX 200) est positive, elle est figée et ne pourra pas être pris en compte pour les observations futures même si le niveau de cet indice était amené à progresser d'avantage. En années 2 et 3 les meilleures performances des indices restant dans les paniers sont négatives mais cela laisse le temps aux trois derniers indices de rebondir et ainsi ils réalisent des performances positives pour les observations des années 4, 5 et 6. A l'échéance de la formule la somme des performances retenues des indices est de 15%. C'est une performance nette pour le porteur de parts (hors commissions de souscription). Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 115 euros, soit un TRA de 2.31%

Scénario Favorable

	Euro Stoxx 50	S&P 500	NIKKEI 225	HANG SENG	FTSE 100	S&P ASX 200	Performance enregistrée	de -15% à +15%
01/10/2015	100	100	100	100	100	100		
07/10/2016	92	145	96	99	101	102	45,00%	15,00%
13/10/2017	100		88	109	105	98	9,00%	9,00%
19/10/2018	93		95		89	98	-2,00%	-2,00%
25/10/2019	107		112		98		12,00%	12,00%
30/10/2020	110				104		10,00%	10,00%
05/11/2021					126		26,00%	15,00%

En année 1 la meilleure performance parmi les indices est de 45%, elle est donc enregistrée pour 15% et ne pourra plus participer pour les observations suivantes. En année 2 la meilleure performance est positive suivie d'une négative en année 3. Les trois indices en retard dans les premières années ont eu le temps de rebondir pour enregistrer trois performances positives pour les années 4, 5 et 6, avec une dernière observation à 26% ramenée à 15%.

A l'échéance de la formule la somme des performances retenues des indices est de 59%. C'est une performance nette pour le porteur de parts (hors commissions de souscription). Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 159 euros, soit un TRA de 7.85%

- Performance finale du fonds	59,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	159,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	7,85%

FRAIS :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT

FRAIS D'ENTREE	1,50% sur la VL du 01/10/2015
FRAIS DE SORTIE	4% sur les VL du 8/10/2015 au 12/11/2021
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du fonds au jour d'exécution de l'ordre, dans certains cas vous pouvez être amené à payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	0,29% TTC*
<i>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</i>	
Commission de performance	néant

(* L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 30/06/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de ce fonds disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

DATE DE CREATION DU FONDS : 01/10/2015

Devise de libellé: euros

INFORMATIONS PRATIQUES :

DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Service marketing et communication
4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

REGIME FISCAL : Le fonds est éligible au PEA

Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur.

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/08/2021.